

Shipping

Croisières

Les French Lines au Propeller Club du Havre

"Les paquebots ne sont plus de la nostalgie mais du patrimoine"

En 1995, la Compagnie générale maritime et la Société nationale Corse Méditerranée, créaient ensemble l'association French Lines, dépositaire de la mémoire de ces deux compagnies (1). Nouvellement nommé au Havre responsable scientifique de l'association, Aymeric Perroy était l'invité du Propeller Club du Havre, lors de sa session d'avril. Devant son auditoire, Aymeric Perroy a comptabilisé les collections actuellement hébergées par le Port autonome du Havre, dans des locaux de 4000 m² avenue Lucien-Corbeaux : 6, 5 km linéaires d'archives commerciales (rapports de voyage, liste de passagers ou encore programmes de croisières), techniques (plans de navires), juridiques (règlements d'avaries), financiers (comptes d'exploitation, bilans), administratifs (procès verbaux d'assemblée générale ou de conseils d'administration) ou sociaux (gestion des personnels). Ces archives comptent également d'innombrables objets (maquettes, vaisselle, argenterie, mobilier, affiches, instruments de navigation, costumes et uniformes, pavillons, médailles, menus, rubans, etc.) et un fond

iconographique de 70000 clichés négatifs ou positifs, y compris des plaques de verre, 200 films muets ou sonores... Ces archives (dont une partie n'a pas fini d'être inventoriée) disent tout de la "Transat" depuis sa fondation en 1855 jusqu'à sa privatisation en 1995, des Messageries maritimes (1851) et, au passage, de la fusion des deux compagnies en 1975. Environ 450 chercheurs, privés ou institutionnels, les consultent chaque année. Un centre de documentation est ouvert au public et les French Lines ont leur site internet. Mais ce n'est pas tant le passé qui a retenu l'attention des membres du Propeller Club.

Produit d'appel...

Car Aymeric Perroy expliquait que, après tout, la Transat et les Messageries n'avaient été qu'une sorte de produit d'appel à une entreprise beaucoup plus vaste : la valorisation de l'ensemble d'un patrimoine maritime national. En effet, les French Lines disposent déjà de certaines pièces d'autres compagnies maritimes et souhaitent étendre désormais cette catégorie. Delmas a déjà concédé une petite partie des archives des Chargeurs réunis et Aymeric Perroy regrette que le reste "demeure stocké

quelque part en région parisienne de façon inaccessible. Nous regardons aussi en direction de la famille d'Orbigny dont nous souhaitons reconstituer le parcours. D'une part, la CMA et la SNCM ou des particuliers poursuivent leurs apports de documents et il arrive qu'on nous appelle pour un travail d'archéologie industrielle. Un lundi matin, on m'a dit que Caillard, le levagiste havrais, fermait et que nous avions deux jours pour sauver ce qui pouvait l'être en documents relatifs aux commandes, la conception, la transformation et le service après-vente de grues et d'engins de manutention".

Marques déposées

Dans cette mesure, l'association French Lines est également fournisseur de documents pour des expositions (2). À titre d'exemple, les French Lines sont le partenaire du Musée maritime et portuaire du Havre pour l'exposition "La gastronomie à bord des paquebots", qui se tient actuellement. Ils collaborent également aux expositions suivantes : "La présence française à Shanghai" au musée Albert-Kahn à Boulogne-Billancourt, "Les paquebots de rêve", au musée de la Poste à Paris, "Le

centenaire de l'éruption de la montagne Pelée" en Martinique, ou encore une rétrospective de la famille d'armateurs Fraissinet, à Marseille.

Il y a peu, le simple terme de paquebot rimait encore, pour les Havrais, avec nostalgie. Les Propeller Clubs s'accordaient, l'autre jour, sur l'idée de fédérer une identité havraise autour du transport maritime, par le support prestigieux des paquebots. Aymeric Perroy confirmait : "Il est étonnant de constater une unanimité, de la part des autres ports français, à considérer Le Havre comme le port par excellence de l'histoire des paquebots".

Toutefois, pour ce qui est d'un projet de grand musée maritime, on citait la ville de l'arrière opérée récemment par le Conseil municipal du Havre. Ce qui contraste, était-il souligné, avec la création, à Marseille, d'un office municipal de la mer.

Pierre-Georges CANU

(1) L'Association French Lines créée par Eric Guilly compte aujourd'hui 19 salariés, dont 14 au Havre, et un millier d'adhérents, dont des Américains. Des délégations permanentes sont établies à Marseille, Bordeaux, Dunkerque, Pointe-à-Pitre et Fort-de-France.
(2) Les marques "Compagnie générale transatlantique", "Messageries maritimes", "French Line", "Le France", "Le Normandie" et "Ile de France" sont des marques déposées par l'association.